

Confirmation 2025-2026

1. Matinée de rentrée

Samedi 27 septembre 2025	10h00 Messe de rentrée – Eglise de Vesancy 10h45 Réunion parents enfants 11h00 Réunion parents – les enfants marchent vers la chapelle de Riantmont 12h30 – 13h30 Piquenique des familles (à prévoir) autour de la chapelle
-------------------------------------	--

2. Rencontres et retraite

	Date - Horaire	Lieu
Séance 1 (ES-AT)	11 octobre (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 2 (ES-NT)	8 novembre (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 3 (ES au cœur de notre vie)	13 décembre (10h00-12h15)	Cure de Cessy
Séance 4 (L'Eglise et le SE)	17 janvier 2026 (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 5 (lettre à Mgr)	28 février (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 6	21 mars	Cure de Cessy
Rencontre avec l'évêque	Mercredi 29 avril (après-midi, horaire à confirmer)	Cure de Cessy
Retraite confirmation à Ars (deux jours)	25 et 26 avril 2026	Ars
Séance 7 (ES dans la liturgie de confirmation)	30 mai (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Répétition de la Confirmation	Samedi 13 juin 2026 (10h00-12h00)	Eglise à confirmer
Célébration de la Confirmation	Dimanche 14 juin 2026	Eglise à confirmer

	Evènements complémentaires	
Marche des Vocations	<i>Samedi 7 février 2026</i>	Ars

Père Stanislas DARMANCIER, curé		
Pères Patrick GIRAUD et Marc MARTIAL, vicaires		
CURE CESSY	82 rue St Denis 01170 CESSY- 04 50 28 30 28	accueil@sjp2-paysdegex.com

3. Modalités pratiques

3.1. Participation des jeunes à la préparation :

- Présence obligatoire à toutes les séances et au week-end de retraite à Ars
- Participation aux messes des jeunes (Eglise de Cessy 18.30 selon le calendrier à communiquer par l'aumônerie)

3.2. Participation des parents à la préparation

- Disponibilité des parents pour l'animation et les retraites, en cas de besoin

3.3. Demande d'inscription :

- **Les enfants de Jeanne D'arc** s'inscrivent par Jeanne D'arc et remettent tous les documents directement à Mme De Courville
- Pour les autres enfants : Les formalités suivantes sont à compléter et à **remettre le 27 septembre 2025** durant la matinée de rentrée ou au plus tard le 11 octobre lors de la 1^{ère} séance :
 - Formulaire d'inscription : A remplir en ligne
 - Autorisation parentale : A remplir et à ramener signée
 - Sacrement des mineurs : A remplir et à ramener signé
 - Fiche sanitaire de liaison : A remplir et à ramener signée
 - Paiement par chèque ou espèce de 45€ (chèque à l'ordre de la Paroisse St Jean Paul II)
 - Une enveloppe standard timbrée et avec le nom et l'adresse de l'enfant
- Les documents suivants devront être remis **en format papier** avant la **date limite du 17 janvier 2026, au collège pour les enfants de JDA, aux animateurs pour les autres enfants** :
 - Certificat de Baptême catholique des jeunes :
 - Si le baptême a eu lieu dans notre paroisse, faire la demande en ligne sur le site de la paroisse avant le 1^{er} novembre
 - Si le baptême a eu lieu dans une autre paroisse, faire la demande à l'évêché concerné
 - Certificats de confirmation du parrain ou de la marraine de confirmation : Le parrain ou la marraine de confirmation doit être confirmé(e) dans l'Eglise catholique. Le certificat peut être fourni sous deux formats :
 - Certificat de confirmation signé et tamponné
 - Extrait/Certificat de baptême signé et tamponné, avec la mention de la date de confirmation
 - Merci de faire la demande au plus vite, le délai de traitement pouvant être long
 - Attention la « profession de foi » n'est pas une confirmation (sacrement).

3.4. Formalité pour la lettre à l'évêque

- La lettre à l'évêque sera préparée durant la séance du 28 février et devra être rendue pour la séance du 21 mars pour tous les enfants.
- La lettre à l'évêque devra être mise dans une enveloppe standard (C6/C5), à l'attention de Monseigneur Roland, et ensuite placée dans une enveloppe plus grande (format C5) avec le nom et prénom de l'enfant notés sur l'avant de l'enveloppe

3.5. Week-end à Ars

- Le chèque pour la retraite sera à remettre pour la séance du 21 mars (montant à confirmer durant l'année)

3.6. Communication avec l'équipe (via WhatsApp exclusivement, sauf urgence)

- Marie TEIXEIRA : +33 7 88 14 91 48
- Virginie Pillet : +33 6 85 41 02 64 (*pour les documents exclusivement*)

Père Stanislas DARMANCIER, curé
Pères Patrick GIRAUD et Marc MARTIAL, vicaires